

LE GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

37 communes, 130 000 habitants

Dans le cadre de sa politique d'aménagement, le service Habitat recrute un :

CHARGE DE MISSION LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (H/F)

Contexte

Le Grand Narbonne s'est lancé depuis 2019 dans la mise en place d'une politique volontariste de lutte contre l'habitat indigne, en déployant les dispositifs créés par la Loi ALUR, tel que l'autorisation préalable de mise en location. Ce poste intervient dans le cadre des compétences de la Maison de l'Habitat du Grand Narbonne, et en application du Programme Local de l'Habitat du Grand Narbonne et de son Programme d'Intérêt Général. L'objectif est de poursuivre la mise en œuvre des dispositifs déployés et d'accompagner les communes dans la lutte contre l'habitat indigne.

Missions

Accompagner les communes, les propriétaires et les locataires au travers des différents dispositifs existants, et dans un objectif de lutte contre l'habitat indigne, à travers trois missions principales :

La mise en œuvre des outils de la Loi ALUR (Permis de louer)

- ✚ Instruction technique, administrative et suivi des dossiers d'Autorisation Préalable de Mise en Location ; sur les communes volontaires
 - Organisation et planification des rendez-vous ; Visites des logements avant délivrance de l'autorisation ; évaluation des risques
 - Gestion des données dans le logiciel-métiers (CarteADS)
 - Rédaction de courriers, comptes rendus, arrêtés
- ✚ Information des communes sur les dispositifs et leurs modalités de mise en place; traitement du listing issu du conventionnement avec la CAF

L'appui aux communes dans l'exercice de leur pouvoir de police du maire (générale et spéciale) et traitement des situations d'habitat indigne et de mise en sécurité

- ✚ Gestion et suivi des signalements
 - Réalisation du pré-diagnostic téléphonique des signalements
 - Visite des logements signalés ; évaluation des risques ; caractérisation des désordres
- ✚ Rédaction des rapports de visites permettant d'apprécier les situations
- ✚ Présentation des situations dans le cadre du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne

- ✚ Accompagnement de la commune dans la mise en œuvre des procédures (Arrêtés Ordinaires ou d'Urgences, Décret Décence, Insalubrité...)
- ✚ Accompagnement des parties dans les procédures d'information et de déclarations ; conseil personnalisé aux propriétaires et orientation vers les dispositifs d'accompagnement juridique, social et financier.

L'animation et communication sur la mise en œuvre opérationnelle de la politique de Lutte contre l'Habitat Indigne

- ✚ Suivi et évaluation, y compris statistique de l'activité sur cette thématique, et restitution auprès des partenaires (ARS, CAF, Sous-Préfecture...)
- ✚ Participation aux instances partenariales
- ✚ Mobilisation et animation du réseau de partenaires; veille règlementaire en lien avec l'ADIL 11 ; sensibilisation des locataires et propriétaires sur leurs droits et devoirs
- ✚ Mise en place d'une communication pédagogique auprès des administrés et des professionnels mais également des services publics prescripteurs ; organisation et animation de réunions thématiques et formations
- ✚ Participation aux réflexions sur la mise en œuvre de la politique communautaire et le déploiement éventuel de nouveaux dispositifs

Profil recherché

Agent Fonctionnaire (catégorie B, cadres d'emplois des Techniciens territoriaux) ou contractuel de la Fonction Publique Territoriale et titulaire d'une formation supérieure dans le domaine de compétence, vous justifiez d'une expérience professionnelle en matière de lutte contre l'habitat indigne.

Compétences / connaissances requises

- ✚ Connaissance du bâtiment et des pathologies du bâti / compétences techniques ; capacités à analyser les risques liés à la sécurité ou à la santé des personnes, et à proposer les mesures coercitives ou incitatives pour y remédier
- ✚ Connaissances juridiques sur les pouvoirs de police du maire et leur mise en application
- ✚ Organisation, suivi et animation de projets ; mise en œuvre de partenariats
- ✚ Capacités informatiques (logiciels métiers et bureautiques)
- ✚ Une expérience professionnelle dans les domaines de l'habitat et de la lutte contre l'habitat indigne serait un plus.

Qualités requises :

- ✚ Sens de la communication et du contact; à l'aise dans les relations humaines
- ✚ Capacité à s'adapter aux situations de terrain et à gérer des situations complexes
- ✚ Sens du relationnel et du travail en équipe et avec des partenaires (mairies, institutions, professionnels de l'immobilier et bâtiment, particuliers)
- ✚ Facilités à vulgariser un discours technique vers un public novice en la matière ; capacités aisées d'expression écrites et orales
- ✚ Rigueur et organisation ; dynamisme et réactivité ; autonomie et qualités d'initiatives

Permis B obligatoire

Poste à pourvoir au plus tôt à temps complet.

Le poste est :

- ✚ Basé au sein de la Maison de l'Habitat du Grand Narbonne. Le chargé de mission sera amené à effectuer des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération
- ✚ Placé sous l'autorité du Directeur de l'Aménagement Durable du Territoire et de la responsable du service Habitat.

Conditions de candidature

Les candidatures (CV, lettre de motivation, photocopie du diplôme, dernier arrêté de situation) sont à adresser pour le **11 février 2023 au plus tard** à M. le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, 12 Boulevard Frédéric Mistral CS 50100 11785 Narbonne cedex.

Informations complémentaires :

Stéphanie SURJUS, responsable Habitat (s.surjus@legrandnarbonne.com),

Maryline BEN-CORBISEZ, Chargée de recrutement/mobilité - 04 68 58 14 58
service.RH@legrandnarbonne.com